

Mémoire  
du



MUSÉE de SOCIÉTÉ  
DES DEUX-RIVES

---

Déposé dans le cadre de la consultation  
sur le renouvellement de la Politique  
culturelle du Québec

6 mai 2016

## En résumé

Le présent mémoire, présenté par le Musée de société des Deux-Rives, a été réalisé en collaboration avec le Service récréatif et communautaire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Il a pour objectifs de :

- Sensibiliser les agents de la consultation aux réalités de pratiques culturelles des régions limitrophes aux grandes villes ;
- Mettre de l'avant le fait que les réalités sociodémographiques d'un milieu influent grandement sur l'implantation et les retombées des actions culturelles ;
- Démontrer que la culture des cultures est un élément à bâtir et à façonner et non un élément acquis.

Il apporte les recommandations suivantes afin de pouvoir améliorer le développement du réseau actuel, notamment dans la Vallée du Haut-St-Laurent (le Suroît) :

- ❖ Ouvrir le processus de reconnaissance des institutions muséales en considérant la pertinence des institutions dans leur milieu ;
- ❖ Favoriser la consolidation et la structuration des institutions muséales;
- ❖ Prioriser les échanges et les mesures entre le Ministère du Tourisme et celui de l'Éducation pour développer des programmes conjoints qui favoriseront le développement de clientèles ;
- ❖ Poursuivre les ententes culturelles Ville-MCC favorisant le développement culturel et patrimonial d'un milieu ;
- ❖ Mettre en place un programme d'aide à l'implantation des institutions muséales permanentes de moins de 10 ans.

En somme, le présent mémoire s'intéresse d'abord à la synergie entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs (5-38), ensuite aux conditions des travailleurs de la culture (13.f) et finalement à l'impact d'un musée sur les citoyens et sur l'éducation culturelle (14-20).

Bonne lecture !

Annabelle Laliberté, muséologue  
Directrice générale  
MUSO- Musée de société des Deux-Rives  
Salaberry-de-Valleyfield

## À 45 km de Montréal : portrait d'une région

En juillet 1980, un groupe de personnes impliquées dans la vie culturelle de la région de Salaberry-de-Valleyfield a mis sur pied l'Écomusée des Deux-Rives. Dans cette foulée de musées axés sur la société et son développement naissent plusieurs activités estivales dans des lieux publics fréquentés par la majorité de la population (expositions dans les parcs, voyages, rencontres avec des artistes, etc.). Plus d'une trentaine d'expositions sont ainsi présentées à la population au fil des ans et plus de 100 activités culturelles leur sont offertes. En juin 2004, à la suite d'un processus de restructuration de l'organisme en vue de sa reconnaissance et de son établissement permanent, l'Écomusée devenait le Musée de société des Deux-Rives. Grâce aux initiatives du directeur de l'époque M. Michel Vallée, le musée se concentre et se développe vers de la muséologie d'intégration sociale. Cette muséologie favorise les prémises de ce qu'on dénomme aujourd'hui la médiation culturelle à un niveau très élevé d'implication, soit la réintégration de jeunes décrocheurs en milieu de travail ou en études par la découverte du milieu culturel.

Le Musée de société des Deux-Rives (MUSO) a toujours eu un objectif porteur : doter la région d'un emplacement muséal et culturel permanent. Trente et un ans plus tard, le rêve est enfin concrétisé. En effet, depuis novembre 2010, le Musée a pris place dans une ancienne église protestante, érigée en 1882 au centre-ville, située jadis aux portes de l'imposant complexe industriel de la *Montreal Cotton*, une usine de transformation de la fibre de coton. Dans sa transformation en musée, cet édifice, véritable joyau du patrimoine immobilier local, a conservé ses principaux éléments caractéristiques. L'église, acquise par la municipalité en 2008, a été le lieu d'importants travaux d'aménagement et est louée au musée pour la somme symbolique de 1 \$ par année. L'ouverture du lieu permanent du Musée de Société des Deux-Rives en octobre 2011 constitue le troisième élément culturel important de la trilogie de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield en matière de développement culturel, volet complété antérieurement par l'ouverture de la bibliothèque municipale et collégiale Armand-Frappier (seule en son genre au Québec) et les rénovations de la salle de spectacles Albert-Dumouchel.

Ainsi, depuis octobre 2011, la population de Salaberry-de-Valleyfield, mais aussi de la grande région du Suroît<sup>1</sup>, a accès à un nouveau musée ouvert à l'année (l'unique dans

---

<sup>1</sup> Suroît ou La **Vallée-du-Haut-Saint-Laurent** est l'une des trois régions constituant le territoire de la Montérégie. Elle couvre une superficie de 4 165 km<sup>2</sup> et regroupe une population de 412 800 habitants en 2009. Elle se compose des cinq municipalités régionales de comté soit : Beauharnois-Salaberry, le Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges

le Suroît). Parmi les neuf musées de la Vallée du Haut-St-Laurent, le Musée de société des Deux-Rives est le seul dont la mission est axée principalement sur la mise en valeur du patrimoine industriel.

Musée de société, musée de gens, le MUSO, de son diminutif, doit se développer au cœur d'une région dont la culture de cultures est à bâtir.

Née de l'industrie, notre région, particulièrement celle de la MRC de Beauharnois-Salaberry, a un profil en pleine transformation, profit qui amène les institutions culturelles à faire preuve d'imagination pour susciter l'éveil et la consommation culturelle. En voici quelques caractéristiques :

- Population vieillissante (phénomène plus important dans notre MRC selon le recensement de 2011) ;
- Peu de familles sur le territoire (les jeunes de moins de 14 ans représentent moins de 12% de la population) ;
- 32% de la population n'a pas de diplôme et 25% a atteint ou dépassé le niveau collégial ;
- Le revenu personnel moyen est de 29 257 \$ comparativement à celui de la province qui est de 32 074\$ ;
- Plus de 80 % des écoles de la Commission scolaire de la vallée des Tisserands<sup>2</sup> affichent un indice de défavorisation élevé (entre 7 et 10 ).

En somme, une situation socioéconomique qui influence le taux de diplomation, de qualification et, par le fait même, de la culture de cultures.

En 2010, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a signé une entente triennale de développement avec le Ministère de la Culture et des Communications. On note alors l'absence d'une offre culturelle aux citoyens (que ce soit via des cours ou activités culturelles). Il y a bien sûr certaines activités : les concerts de musique classique sous la responsabilité de Classival, la bibliothèque Armand-Frappier, Valspec, etc. Cependant, d'une façon générale, la population n'est pas très sensibilisée à la consommation de la culture sous une forme plus large. Les retombées de l'entente ont permis d'instaurer plusieurs mesures dont certaines ont porté fruit, d'autres ont eu peine à prendre racine. L'entente est actuellement terminée et est en attente d'un nouvel engagement qui devrait être fait à la suite du renouvellement de la nouvelle Politique culturelle de la

---

<sup>2</sup> La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands dessert une population de 85 000 personnes des MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent. Elle compte 37 établissements et 8 259 élèves

Ville, présentement en cours de gestation. Ce temps de pause, sans doute nécessaire pour les administrations locales, vise à mieux arrimer les attentes du MCC et celles de la Ville. Toutefois, il vient rompre le rythme établi par la première entente, brise l'élan des initiatives mises en place et remet la dynamique culturelle du milieu dans une position de précarité favorisant aucunement la pérennité des initiatives mises en place et des institutions qui les ont portées.

Ce type de partenariat est fondamental pour des régions comme la nôtre. Avec la disparition des CRÉ, seules les villes ou les MRC peuvent offrir dorénavant au milieu culturel, du soutien pour la création de différentes initiatives culturelles. Ces partenariats se doivent toutefois d'être récurrents afin de pouvoir tracer des ouvertures culturelles parfois difficiles à implanter, surtout dans cette région née des grandes industries où la priorité a été, depuis toujours, la survie au quotidien.

Il y a certes consommation culturelle dans notre région. Le portrait culturel fait par le CMCC en 2012 en démontre assez bien les avantages, les possibilités et les menaces.

Trop proches ou pas assez loin des grands centres, les musées de notre région doivent se distinguer, trouver un créneau qui leur soit propre, éviter d'être généralistes, mais surtout ils doivent à la fois être dynamiques, inclusifs, innovateurs et gardiens de mémoire. La culture en région limitrophe des grands centres doit rivaliser avec les grands, mais avec des moyens limités. Elle se doit de faire valoir la valeur ajoutée d'être justement unique et complémentaire aux grands centres.

Le présent mémoire met en lumière cette réalité dans une optique novatrice et structurante. Nous croyons qu'il y a ENCORE une place pour de nouvelles initiatives culturelles, qu'il y a ENCORE une place pour des institutions muséales sur notre grand territoire et ENCORE une place pour la collaboration et les partenariats favorisant le développement culturel dans les régions bordant les grands centres.

## **La politique muséale : une approche renouvelée**

En 2000, lorsque le processus de reconnaissance des institutions muséales a été mis en place, le MUSO n'avait pas encore son lieu permanent. Malgré la pertinence de sa mission, de ses valeurs, de ses collections et de ses actions, nous n'avons pas pu franchir cette étape, faute de lieu permanent. Est-ce la seule raison ? J'imagine. Car dans

l'optique où un musée doit être gardien d'une mémoire, être destiné à des citoyens, voire à développer de l'expertise et devenir un lieu de partage dans la collectivité dans une perspective de développement social, le MUSO y est depuis bien des années!

En ce sens, comment une politique muséale peut-elle aider une institution à se développer et à s'implanter ? Nous croyons que le rôle d'une telle politique doit être assez souple pour servir ses divers territoires et leurs réalités sociodémographiques.

Le cas du musée est intéressant en soi. Malgré plusieurs années d'existence, on le considère dorénavant comme une nouvelle institution muséale se développant sur un territoire en pleine mutation, et ce, simplement à cause du fait que le musée a moins de cinq ans d'existence dans son lieu permanent. Par conséquent, les défis de cette institution, non reconnue, non soutenue par le MCC, sont immenses et sans la précieuse collaboration des instances locales (la Ville finance à hauteur de 40% les opérations du Musée) ce lieu n'existerait même pas. Heureusement qu'il y est, car il répond à un besoin, un besoin de mémoire, un besoin de conservation, de diffusion, d'échanges autour du patrimoine industriel et, finalement, un besoin d'avoir un lieu culturel ouvert à l'ANNÉE sur ce territoire aux limites du Québec. Le fait d'être là, comme acteur permanent dans le développement d'une région, dans la vie des gens, dans l'ouverture à l'appropriation de la culture, constitue l'essence même de la communauté et en est l'expression vivante.

Pour jouer ce rôle, la politique culturelle du Québec doit devenir un partenaire qui appuie et incite nos institutions à se développer et, par conséquent, il devient essentiel de **ré-ouvrir le mécanisme de reconnaissance et les appuis financiers qui y sont associés** afin de permettre ce nécessaire développement, de le consolider et ainsi de favoriser son entrée dans l'ère du numérique, ce qui vaut tant pour la conservation des collections que pour leur diffusion.

Cette reconnaissance doit mettre de l'avant **la pertinence de l'institution par rapport à son milieu**. Ce critère, au-delà de la fréquentation, de l'ampleur de la collection ou de la grosseur de l'institution met à l'avant-plan l'élément distinctif de la mission, la raison d'être de l'institution et l'apport de celle-ci dans le développement et la protection de son milieu. Oui, une institution muséale doit conserver, éduquer, diffuser et collectionner, mais elle est surtout et avant tout une affaire de gens en relation avec leur patrimoine, bien souvent de bénévoles qui croient que la connaissance de l'histoire, du patrimoine, de l'art ou de la culture sont des outils dans le développement, la protection et la valorisation d'un milieu vivant.

L'axe 3 de la politique de 1992, laquelle visait la participation des citoyens à la vie culturelle, tout comme la Politique muséale de 2000, ont conduit à plusieurs mesures qui, dans les faits, n'ont pas permis la structuration et la consolidation de nos lieux. L'aide par projet incite continuellement le personnel à développer et à réinventer. Dans les faits, pour obtenir du soutien, on doit créer de nouveaux besoins, de nouveaux produits. En réalité, les institutions ont besoin de temps, de moyens pour faire exploser leurs acquis, leurs assises, leurs bases, etc., pour faire connaître pleinement ce qu'elles sont. Oui, nous sommes producteurs d'expositions, d'actes de mémoire, mais une exposition, peu importe son temps de présentation, demande le déploiement de beaucoup d'énergie pour susciter de l'intérêt, surtout les expositions permanentes dont la durée de vie varie entre 7 et 10 ans. Dans cette logique, il est essentiel de penser consolidation des équipes en place, des équipes qui sont souvent sujettes à des subventions liées à des projets, à des subventions salariales, à des statuts spécifiques. En somme, un petit musée très dépendant financièrement des opportunités qui s'offrent à lui, se voit dans l'impossibilité de pérenniser et de développer à moyen et long terme les expertises de son équipe dans des conditions salariales adéquates, comme si les musées en région étaient destinés à être *des musées-écoles* pour les jeunes en voie de diplomation ou de réinsertion en milieu de travail. Cette logique va à contresens de toutes les initiatives et des grands principes des politiques mises en place, lesquelles cherchent à développer les professions liées au milieu culturel.

Dans une optique de renouvellement, nous prioriserions **la bonification de la politique culturelle et de ses moyens pour aider et soutenir les institutions dans leurs actions de consolidation et de structuration**. Souvent on dit qu'il faut trois ans pour implanter un nouveau projet, une nouvelle idée dans un milieu. Force est de constater que certains milieux demandent plus de temps pour s'approprier la nouveauté. La région du Suroît en est un exemple. Les réalités socioéconomiques et démographiques de notre région viennent fausser cette équation. Dans notre milieu, on parle plutôt de cinq à sept ans avant de pouvoir créer une récurrence culturelle<sup>3</sup>... Sept ans ! Sept ans d'implantation, de résultats positifs difficiles à avoir, de créativité pour se faire connaître, de développement de stratégies communicationnelles et d'énergie. Nous croyons, malgré ces chiffres que la culture ait sa place dans les milieux plus difficiles et moins favorisés, et que nous avons les expertises dans nos milieux, pour la faire vivre. Mais tout ceci est long, essoufflant et économiquement demeure un grand défi.

---

<sup>3</sup> Selon les données de fréquentation de la Bibliothèque Armand-Frappier à ses activités culturelles, de Classival (organisme qui met en valeur les talents musicaux de la relève)

## Un réseau muséal présent

Dans une région limitrophe à un grand centre urbain, les lieux culturels sont fréquentés en deux temps : par les excursionnistes<sup>4</sup> et par le milieu scolaire en recherche d'activités de fin d'année. Le marché des excursionnistes, en Montérégie, demeure un marché en développement axé principalement sur le volet agroalimentaire et les destinations mariages<sup>5</sup>. Contrairement à d'autres régions administratives et peut-être aussi en raison de la grande étendue de notre territoire, l'élément culturel est très peu mis de l'avant. En effet, on retrouve en Montérégie près de 44 institutions muséales sur un territoire de plus de 11 111 km<sup>2</sup>. Nous avons donc un immense travail de sensibilisation à faire auprès des instances touristiques pour mettre de l'avant nos institutions culturelles comme valeur ajoutée dans le développement touristique (à l'opposé de régions telles que Québec ou le Saguenay). Dans le cadre du présent groupe de travail, nous recommandons de **mettre en place des mécanismes favorisant une meilleure cohésion entre le Ministère de la Culture et du Tourisme pour favoriser le développement du marché intra-Québec** afin de faciliter et faire connaître la valeur ajoutée de nos institutions dans la découverte d'une région. De plus, pouvoir rendre plus accessibles les panneaux indicateurs (les fameux panneaux bleus) en bordure des autoroutes majeures (les coûts et critères d'accès étant limitatifs) serait déjà un grand pas. Le fait de pouvoir faire partie de bourses touristiques, de guides ou d'autres outils de développement de marché de groupe aiderait grandement le développement de nos institutions, cependant celles-ci ne peuvent en défrayer les coûts de participations faute de budget. Au MUSO, le budget associé au développement communicationnel est de moins de 10 000\$ sur un budget total annuel de fonctionnement de moins de 350 000\$. Ceci limite grandement les actions structurantes des assises mêmes de notre existence. Le fait de pouvoir développer de nouveaux outils ou de nouveaux programmes pour nous aider à percer et à nous faire connaître permettrait grandement de consolider le réseau en place.

Du côté éducatif, le réseau muséal se veut un joueur majeur, un joueur malheureusement sous-utilisé par le milieu scolaire. Pourtant, la magie opère au moment où un étudiant prend contact directement avec l'objet réel, le moment où le vrai lieu dépasse et marque l'imaginaire de manière beaucoup plus significative que l'illustration dans un bouquin. Faute de budget, d'intérêt ou tout simplement de temps pour les planifier, on préfère mettre de côté les sorties éducatives intégrées au

---

<sup>4</sup> Selon la définition du Ministère du tourisme

<sup>5</sup> Voir le rapport annuel de Tourisme Montérégie



programme d'enseignement au profit des sorties « bonbons » de fin d'année (ex. : classe verte). Pourtant, nos musées relatent, conservent et mettent de l'avant des programmes éducatifs en lien direct avec les objectifs du Ministère de l'Éducation. Mais chaque année, la relance et la période de « courtoisie » pour faire valoir la plus value de notre offre au programme d'enseignement est à refaire. Des solutions ? Voici quelques recommandations :

- **Travailler avec le MELS pour rendre obligatoire au moins une sortie dans un musée par année, par niveau en lien et en fonction du programme d'enseignement ;**
- **Bonifier et faciliter le programme *Culture à l'école* afin d'alléger les processus administratifs visant la réduction des frais de transport scolaire ;**
- **Ouvrir à l'ensemble des écoles défavorisées du Québec le programme de *l'École montréalaise*.**

Dans une région comme la nôtre où huit écoles sur dix sont cotées « défavorisées », la réussite scolaire, incluant l'utilisation des ressources culturelles à l'année, peut être un avantage considérable. Toutefois, faute de moyens, peu de sorties ou de maillages sont réalisés, (n'oublions pas que les sorties intégrées sont aux frais des parents et non de l'école). Le principe de *l'École montréalaise* vient pallier à ce problème en créant des rencontres improbables entre artistes, lieux de diffusion et milieux scolaires défavorisés de l'île, dans le cadre d'un projet novateur et intégré au programme d'enseignement. Ces projets, qui durent plusieurs semaines, permettent aux jeunes de se familiariser avec plusieurs aspects culturels et d'être partie prenante d'un projet complet. Les résultats sont porteurs et surtout générateurs de désir de découvrir les différentes facettes de la culture. Ce programme soutient le lieu de diffusion, le créateur et aide aux déplacements (le fameux autobus jaune) des élèves vers les lieux de rencontres. Depuis des années, le milieu muséal hors Montréal reconnaît le succès de ce programme et demande à ce qu'il puisse s'appliquer aussi dans leur milieu. **Les réalités des milieux défavorisés ne sont pas des phénomènes uniquement montréalais.** En plus de soutenir le milieu scolaire en offrant des projets clé en main et structurants aux enseignants, ce programme assure, d'une certaine manière, une fréquentation pour les institutions muséales qui y participent. Mais surtout il crée une culture de cultures.

## **Attention fragile : la situation financière de nos institutions**

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield consent annuellement un montant de 1 956 000 \$ en soutiens divers (financement des immobilisations, aide au développement, améliorations locatives et soutien divers) à divers organismes socioculturels. Ce soutien s'établit à travers différentes politiques (culturelle, familiale ou de développement social). Parce qu'elle croit à la portée et à l'impact de ces lieux, la ville maintient ses engagements au fil des ans (une moyenne de 307 000\$, incluant le service de la dette). Mais pour combien de temps encore ? Pour le MUSO, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est un partenaire majeur, mais il suffirait d'un changement d'orientation, un nouveau gouvernance, pour que le tout se fragilise. Il importe donc de diversifier les sources de revenus afin d'asseoir de façon plus solide nos opérations régulières. Cette diversification passe entre autres par une augmentation notable de la fréquentation. Pour ce, le musée doit développer sa présence sur le numérique, ses outils de marketing et offrir constamment une programmation digne des grands centres. Ce plan de match doit se faire en partenariat VILLE-MILIEU et MINISTÈRE afin de favoriser le déploiement de notre institution à long terme.

Compte tenu de notre situation, il serait utopique, voire irréaliste, de demander une aide au fonctionnement de manière récurrente. En effet, la liste des établissements attendant cette étape est bien longue. Toutefois, dans l'optique où le Ministère **favorise les ententes culturelles triennales Ville-MCCQ**, où les programmes de mécénats deviennent plus faciles à mettre sur pieds, nous recommandons au présent groupe d'étude de **mettre en place des processus pour l'aide à l'implantation**. Cet octroi sous forme d'injections financières prescrites dans le temps permettrait (un peu comme le principe de l'aide au développement des PME) de mettre en place les balises, les structures et les ressources qui favoriseront l'autonomie ou du moins l'envol d'une institution permanente de moins de 10 ans sur son territoire. Cet octroi, qui tiendrait compte des réalités sociodémographiques du milieu, viserait à favoriser l'implantation de l'institution dans son milieu de manière efficace et organisée, dotant ainsi l'institution de moyens concrets pour être capable de faire ses propres démarches de diversification financière pour le futur et assurer un certain équilibre budgétaire. Dans ce contexte on parle de consolidation, de structuration et non plus uniquement de développement à coup de projets, mais on parle de développement pour l'avenir, là où les projets viennent bonifier ce qui est déjà en place, et non l'inverse comme c'est le cas actuellement. En stabilisant les institutions muséales de cette manière, on permet à

celles-ci de se développer, d'avoir du temps pour collectionner, protéger et diffuser notre patrimoine et notre histoire. Une aide de ce type permettrait d'avoir un peu plus d'air et favoriserait la réalisation d'actions concrètes en vue de créer du maillage et des partenariats avec d'autres instances. Le sentiment de survie qui prévaut actuellement laisserait enfin la place à celui de la créativité et du développement.

En complément à cette aide au fonctionnement, il importe également que la politique culturelle ouvre la porte des actions dans le champ muséal à l'ensemble de ses lieux. Le fait de limiter l'accès aux **programmes par projets** – actuellement destinés uniquement aux institutions reconnues/soutenues ou reconnues/ non soutenues – élimine tout un pan de la communauté muséale. Les critères de sélection, la qualité des projets et la capacité de l'institution devraient être des critères plus sérieusement analysés pour la réalisation de ces projets plus spécifiques (notamment sur le plan numérique) et non seulement par le fait que nous soyons accrédités ou non par le PAFIM.

## En conclusion

La SMQ a produit en 2012 les *États généraux des musées*, document qui résume bien la situation des musées actuellement sur plus d'une facette. Quatre ans plus tard, cette situation n'a pas changé. Le présent mémoire vient humblement bonifier tout le travail qui a été fait en amont par nos pairs, en spécifiant que les réalités sociodémographiques de certains milieux rendent parfois difficile l'accès à la culture. Malgré les obstacles, les gens de passion, tels des pèlerins, poursuivent leur travail de sensibilisation et d'éducation,.

Toutefois, ces gens de passion s'essoufflent. Le manque de reconnaissance, de moyens financiers, de soutien et de vision professionnelle, fragilisent grandement ces milieux qui ont tant de besoins et tant à faire et qui réalisent tant avec si peu. Le Québec est grand, nos richesses immenses mais trop peu connues et protégées.